



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU PAYS DE PLOERMEL CŒUR DE BRETAGNE DU LUNDI 27 AOUT 2018 AU MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne est issu d'une très longue tradition de coopération intercommunale, initiée dans les années 1960. Pays avant la lettre, cette structure a toujours été l'outil d'anticipation et de concertation des élus et des acteurs socio-économiques du territoire, porteur de stratégies de développement local. Territoire cohérent, les deux communautés de communes qui composent ce bassin de vie constituent l'élément majeur de la définition et de la mise en œuvre des orientations stratégiques.

Les travaux et réflexions portant sur l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale sur le Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne ont montré de véritables enjeux que le territoire va devoir relever :

- L'enjeu de l'équilibre et de la cohérence territoriale, entre effets d'axes et de polarisation ;
- L'enjeu de valorisation des atouts du Pays pour créer des emplois et assurer une dynamique d'accueil démographique ;
- L'enjeu d'adapter l'offre en équipements, services, commerces et de transports aux ambitions de développement ;
- L'enjeu d'assurer la capacité en ressources naturelles et la préservation des espaces sensibles au regard des ambitions de développement.

Le SCoT du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, au travers de sa stratégie, est une réponse pour relever ces défis, considérant qu'au-delà de la portée réglementaire du SCoT, c'est son animation qui permettra d'atteindre l'objectif : « Pays de Ploërmel – 2035 – 100 000 habitants ».

Ce projet a été arrêté lors du comité syndical du PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne en date du 20 décembre 2017.

Après une phase de consultation des Personnes Publiques Associées et des communes au cours du premier semestre de l'année 2018, le projet est désormais soumis à la population et acteurs de ce territoire.



Dans le cadre d'une enquête publique qui se tiendra du **Lundi 27 août 2018, 9h30 au Mercredi 26 septembre 2018, 17h30**, il sera possible de consulter le projet sur différents sites (mairie des communes de La Trinité-Porhoët, Mauron, Josselin, Malestroit, La Gacilly, Ploërmel et Guer ; sièges des EPCI Ploërmel Communauté et De L'Oust à Brocéliande Communauté ; siège du PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne) ou en consultant le site internet <http://scot.pays-ploermel.fr>.

Par ailleurs, il sera également possible de contribuer à ce projet en y apportant remarques et observations au travers les registres que vous retrouverez sur les différents sites ou en écrivant à l'adresse électronique : [scot-enquete@pays-ploermel.fr](mailto:scot-enquete@pays-ploermel.fr)

Enfin, la population pourra rencontrer la commission d'enquête lors des 10 permanences qui se tiendront :

- Au siège du PETR PPCB, le lundi 27 août 2018 de 9h30 à 12h30 et le mercredi 26 septembre 2018 de 14h00 à 17h30,
- A la Mairie de Ploërmel, le mercredi 5 septembre 2018 de 9h00 à 12h00 et le vendredi 21 septembre 2018 de 9h00 à 12h00,
- A la Mairie de Guer, le mardi 11 septembre 2018 de 15h00 à 18h00,
- A la Mairie de La Trinité-Porhoët, le mercredi 5 septembre 2018 de 14h00 à 17h00,
- A la Mairie de Malestroit, le jeudi 20 septembre 2018 de 9h00 à 12h00,
- A la Mairie de Mauron, le jeudi 30 août 2018 de 14h00 à 17h00,
- A la Mairie de La Gacilly, le jeudi 20 septembre 2018 de 14h00 à 17h00,
- A la Mairie de Josselin, le samedi 15 septembre de 9h00 à 12h00.

Pour tous renseignements :

PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne

7, rue du Val – Les Carmes – CS 30555 – 56805 Ploërmel Cedex

Tel. 02 97 74 04 37

Courriel : [scot@pays-ploermel.fr](mailto:scot@pays-ploermel.fr)

Site Internet : <http://scot.pays-ploermel.fr>.